



Contrat VTX Connect PABX-IP

Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA, ci-après dénommée le « fournisseur », la mieux à même de servir le client.

➤ COORDONNÉES DU CLIENT – TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

SOCIETE Raison sociale :
Nombre d'employés : Domaine d'activité :

Représenté par :
Nom : Prénom :
 Madame Mademoiselle Monsieur Langue de correspondance : FR DE EN IT
E-mail : Tél. :
(Adresse valide et régulièrement consultée) (Fixe ou mobile - Joignable en journée)
Fonction :

Cette personne sera enregistrée comme correspondant(e) principal(e) concernant la/les prestation(s) VTX. Il est toutefois possible de déclarer d'autres correspondants principaux, administratifs ou techniques ultérieurement.

PRIVE Nom : Prénom :
 Madame Mademoiselle Monsieur Langue de correspondance : FR DE EN IT
E-mail : Date de naissance :
(Adresse valide et régulièrement consultée) (Au format JJ/MM/AAAA)

ADRESSE Rue / n° :
NPA : Localité :
Tél. : Fax :
(Fixe ou mobile - Joignable en journée)

➤ TARIF DE L'ABONNEMENT

	ABONNEMENT	NOMBRE DE COMMUNICATIONS SIMULTANÉES	PRIX MENSUEL	QUANTITÉ	FRAIS UNIQUES D'ACTIVATION DU SERVICE
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 4	4	CHF 10.-	CHF 500.-
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 8	8	CHF 20.-	
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 15	15	CHF 35.-	
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 30	30	CHF 60.-	
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 60	60	CHF 105.-	
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 90	90	CHF 150.-	
<input type="checkbox"/>	VTX Connect PABX-IP 120	120	CHF 180.-	

- Si VTX est le fournisseur d'accès Internet du client, ce dernier bénéficie de l'« Avantage Duo-Trio »

- Si VTX n'est pas le fournisseur d'accès Internet du client, les prix mentionnés dans le tableau ci-dessus sont multipliés par deux.

➤ NUMÉRO PRINCIPAL ET TYPE DE PBX-IP

Numéro principal de votre PBX :

Constructeur :

Modèle :

Version software :

Si OCS Lync, une adresse IP fixe publique doit être utilisée. Merci de la renseigner :

➤ FORFAIT MINUTES

VTX propose plusieurs déclinaisons de forfait minutes pour le Connect PBX: un forfait vers les fixes de la Zone 1 (Suisse incluse) et un autre vers les mobiles de la Zone 1 (Suisse incluse). Vous pouvez souscrire à l'un ou l'autre de ces paquets de minutes, ou aux deux.

	DÉSIGNATION	DESCRIPTION	PRIX MENSUEL PAR CANAL	MINUTES MENSUELLES INCLUSES PAR CANAL	FRAIS D'ACTIVATION PAR FORFAIT
<input type="checkbox"/>	Business Pack Fixnet Zone 1	Appels inclus vers numéros fixes de la Zone 1 (Suisse incluse)	CHF 18.-	1'500	CHF 50.-
<input type="checkbox"/>	Business Pack Mobilenet Zone 1	Appels inclus vers numéros mobiles de la Zone 1 (Suisse incluse)	CHF 30.-	240	

Précisions :

- Un pack ne peut être assigné à seulement une partie de l'abonnement : son prix et le nombre de minutes incluses sont obligatoirement proportionnels au nombre total de canaux (communications simultanées) de votre Connect PBX-IP.

Exemple: Connect PBX-IP 4 optant pour le « Business Pack Fixnet Zone 1 »

→ Prix mensuel du pack = prix unitaire par canal x nombre de canaux = 18 x 4 = CHF 72.- / mois

→ Nombre de minutes mensuelles incluses vers numéros fixes de la Zone 1 pour l'ensemble du service = minutes mensuelles par canal x nombre de canaux = 1'500 x 4 = 6'000 minutes / mois

- Les minutes non utilisées ne sont pas reportables de mois en mois.
- Les appels en sus sont facturés selon la liste tarifaire classique (www.vtx.ch/pl-phone).
- Les minutes incluses sont utilisables par tous les numéros de la prestation concernée (numéros de tête inclus)
- Si le nombre de canaux varie, le prix du pack et le nombre de minutes incluses seront adaptés en conséquence le mois suivant.
- Un pack engage le client pour une durée de 12 mois ; passée cette période, l'option peut être résiliée tous les mois pour la fin du mois.



➤ SMART IVR :

Option Smart IVR : messages vocaux interactifs ; enregistrement des conversations ; Text To Speech... (voir contrat Smart IVR spécifique)

➤ PACK PME :

Je souhaite souscrire à un Pack PME (numéro spécial en 084X à un tarif avantageux) et je remplis le contrat correspondant.

➤ VTX FAX :

Je souhaite souscrire à VTX Fax et je remplis le contrat correspondant.

➤ PORTABILITE DES NUMEROS EXISTANTS OU PLAGES DE NOUVEAUX NUMEROS

Vous pouvez rediriger vos numéros de téléphone actuels sur votre abonnement VTX VoicelP. VTX peut aussi vous fournir une ou plusieurs plages de nouveaux numéros.

- Une plage de numéros est une suite de nombre qui se suivent.

- VTX peut allouer automatiquement des numéros de téléphone complémentaires avec un préfixe équivalent aux numéros portés (ex : vous portez des 044, vos numéros supplémentaires VTX seront eux aussi en préfixe 044).

PLAGE DE NUMÉROS	PRIX PAR PLAGES ET PAR MOIS	FRAIS D'ACTIVATION	TYPE DE LA PLAGES *	QUANTITÉ
1	CHF 1.-	CHF 10.-	<input type="checkbox"/> Nouvelle / <input type="checkbox"/> Portée
5	CHF 3.-	CHF 30.-	<input type="checkbox"/> Nouvelle / <input type="checkbox"/> Portée
10	CHF 5.-	CHF 50.-	<input type="checkbox"/> Nouvelle / <input type="checkbox"/> Portée
100	CHF 30.-	CHF 300.-	<input type="checkbox"/> Nouvelle / <input type="checkbox"/> Portée
1000	CHF 200.-	CHF 500.-	<input type="checkbox"/> Nouvelle / <input type="checkbox"/> Portée

* En cas de portabilité, merci de compléter le formulaire « Demande de transfert ».

➤ TARIFS DES COMMUNICATIONS

Pour les communications les prix VTX VoIP s'appliquent. Voir la liste de prix en vigueur.



> DUREE DU CONTRAT

- 1 an
- 2 ans (frais uniques d'activation de CHF 300.- au lieu de CHF 500.-)
- 3 ans (frais uniques d'activation de CHF 500.- offerts)

> FACTURATION Mensuelle

Prélèvement automatique: Facilitez-vous la vie et réglez votre facture par prélèvement automatique (LSV ou Débit Direct). Complétez le formulaire disponible sur www.vtx.ch/prelevement et retournez-le dûment signé à votre filiale VTX.

> RECOMMANDATION & DROIT D'ACCÈS

Je souscris à ce/ces service(s) par l'intermédiaire de (nom de la société) :

- J'autorise la société mentionnée ci-dessus à recevoir mes accès Kiosk pour la gestion du/des service(s) objet(s) du présent contrat.

> DECLARATION

Nos prix s'entendent TVA 8 % incluse.)

Je suis conscient qu'en cas d'usage du service en dehors de mon domicile, les appels d'urgence ne seront pas transmis au poste de secours le plus proche. En effet, ces appels sont acheminés au centre rattaché à mon domicile (selon le code postal indiqué dans la partie « Coordonnées »). En cas de nomadisme il est donc recommandé d'utiliser un moyen plus approprié pour contacter les secours.

J'ai pris connaissance des conditions générales relatives aux prestations du groupe VTX Telecom SA ainsi que des conditions générales spécifiques aux prestations téléphoniques et en accepte les termes. Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA la mieux à même de servir le client et qui sera mentionnée sur la première facture relative à la prestation concernée. Toutes les conditions sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.vtx.ch/cgv>

Lieu et date :

Signature :

Encart à remplir par VTX : contrat VoIP lié à un service VTX Phone Line

Nous vous remercions de bien vouloir remplir et nous retourner ce document par fax ou par courrier à la succursale la plus proche :

- Lausanne : VTX Services SA – Av. de Lavaux 101 – 1009 Pully – Fax 021/721 11 12
- Genève : VTX Deckpoint SA - Rue Eugène-Marziano 15 – 1227 Les Acacias – Fax 022/879 84 09
- Sion : VTX Omedia SA – Rue de l'Industrie 54 – 1950 Sion – Fax 027/327 75 96
- Zurich : VTX Network Solutions AG – Grabenstrasse 3 – 8952 Schlieren – Fax 044/437 86 79
- Bâle : VTX Datacomm AG – St. Alban-Anlage 44 – 4052 Bâle – Fax 061/561 11 10
- St-Gall : VTX Intellinet – Kornhausstrasse 3– 9000 St. Gall – Fax 071/ 314 01 65



Demande de transfert de numéro(s) - procuration

Je souhaite changer mon opérateur de télécommunications et conserver mes numéros de téléphone actuels. Le transfert s'applique uniquement aux numéros mentionnés sur cette demande.

➤COORDONNÉES EXACTES DU TITULAIRE DU RACCORDEMENT DU/DES NUMÉRO/S À TRANSFÉRER

SOCIÉTÉ Raison sociale :
 PRIVÉ Nom : Prénom :
ADRESSE Rue / n° :
NPA : Localité :

Ancien opérateur :

➤NUMÉROS À TRANSFÉRER :

Raccordement : EconomyLine (analogique) Raccordement : MultiLine (ISDN) Raccordement : DDI VoIP

Numéros / Plage(s) de numéros :

1. _____ 6. _____
2. _____ 7. _____
3. _____ 8. _____
4. _____ 9. _____
5. _____ 10. _____

Il est possible de ne transférer qu'une partie des numéros (MSN) d'un raccordement; dans ce cas, de nouveaux numéros de remplacement vous seront attribués. Limitation: un portage partiel sur des DDI (groupes de lignes BRA ou raccordement PRA) n'est pas possible.

La présente procuration tient lieu de résiliation du contrat, respectivement des clauses du contrat signées auprès de mon ancien opérateur de télécommunications et relatives au raccordement téléphonique ainsi qu'à la reprise du/des numéros mentionné(s) ci-dessus.

➤PORTAGE PARTIEL (COCHE FACULTATIVE)

Je souhaite uniquement transférer le(s) numéro(s) fixe chez VTX sans pour autant résilier les services tels qu'Internet ou le raccordement physique.

➤DATE DE MISE EN SERVICE ET DE TRANSFERT SOUHAITÉE

La reprise de mon (mes) numéro(s) d'appel doit être effectuée : (cocher la mention utile)

Dès le :*

Dès que possible et sans tenir compte des conditions contractuelles*

(5 semaines minimum (fibre) ou 2 semaines (cuivre) après la réception de la commande)

*Dans le cas où la date de transfert intervient avant la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel, je suis conscient que ce dernier peut me facturer des frais de résiliation anticipée.

Dès que possible mais au plus tôt à la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel.

Les dispositions du contrat doivent être respectées, pour éviter qu'aucun frais supplémentaire ne soient exigés suite à la dissolution des contrats auprès de l'ancien opérateur.

Remarques :

Si je bénéficie de prestations de service prévoyant un contrat pour le raccordement téléphonique, celles-ci sont alors automatiquement interrompues à la date de désactivation (p. ex. accès internet, Voice over IP, réductions sur l'abonnement, Carrier présélection). La facturation de frais supplémentaires pour violation du contrat peut en découler de la part de mon ancien opérateur. Pour éviter ces frais supplémentaires, la totalité des contrats supplémentaires doit être résiliée directement par mes soins dans les délais impartis, c.-à-d. dans le respect des délais, au plus tard à la date de désactivation du raccordement téléphonique auprès de mon ancien opérateur.

VTX me communiquera ultérieurement la date et l'heure exacte du transfert. La fourniture des prestations de mon opérateur actuel prendra fin à cette date. Une coupure de la connexion Internet est à prévoir au moment du transfert du numéro qui sert de support à la connexion Internet; cette coupure n'est le plus souvent que de quelques minutes.

➤SIGNATURE

Je confirme par la présente que toutes les données indiquées ci-dessus sont exactes et que j'ai bien pris connaissance de toutes les informations mises à ma disposition au sujet de mon/mes numéro(s) de téléphone fixe.

Lieu, date : _____

Signature du titulaire du contrat auprès de l'ancien fournisseur/cachet de l'entreprise :

(Indiquez en sus le nom en majuscule, cachet d'entreprise obligatoire pour les Sàrl et SA)

Prière de retourner ce formulaire par poste à VTX Services SA, av. de Lavaux 101, 1009 Pully ou par fax au +41 21 721 11 12

Tarifs des communications VTX VoicelP

➤ DES PRIX ATTRACTIFS

Grâce à VTX VoicelP vous profitez :

- d'un service de téléphonie nouvelle génération qui intègre des fonctions d'utilisation moderne
- De packs de minutes à choix pour faire des économies
- Les appels entre abonnés VTX Voice sont gratuits quel que soit votre lieu d'appel en Suisse ou à l'étranger

➤ NOS ZONES TARIFAIRES

	SETUP DE LA COMMUNICATION	PRIX PAR MINUTE
Mobile Suisse	5 ct.	25 ct. vers TOUS les réseaux mobiles suisses
Fixes Suisse	5 ct.	3.9 ct.
Zone 1	5 ct.	5 ct.
Zone 2	10 ct.	20 ct.
Zone 3	20 ct.	40 ct.
Zone 4	½ du prix à la minute	Selon liste de prix en vigueur disponible sur www.vtx.ch/pl-voip

Les appels à destination des réseaux mobiles internationaux sont majorés de 30 ct./min. ; le forfait d'établissement de la communication est la moitié du prix à la minute.

➤ DETAILS DES ZONES GEOGRAPHIQUES

Zone 1	<ul style="list-style-type: none"> - Europe occidentale (sauf Liechtenstein mobile Zone 3) - Russie, Pologne, Tchéquie, Israël - Amérique du Nord - Australie - Nouvelle-Zélande - Asie (Japon, Chine RP, Hong Kong, Taïwan, Malaisie, Singapour, Corée du Sud) Liste disponible sur www.vtx.ch/zone1
Zone 2	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Europe (sauf Biélorussie, zone 3) - Amérique centrale sauf Honduras (zone 3) - Amérique du Sud sauf Guyane néerlandaise (Surinam, zone 3)
Zone 3	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Asie sauf Corée du Nord et Papouasie-Nouvelle-Guinée (zone 4) - Moyen-Orient, Afrique sauf Somalie et Guinée-Bissau (zone 4)
Zone 4	<ul style="list-style-type: none"> - Les îles et les relais par satellites

* gratuité limitée à deux heures maximum par appel

« La liste détaillée des destinations est disponible sur <http://www.vtx.ch/pl-voip> »